

# LE PETIT JOURNAL DE BOURG DU BOST

Bulletin d'informations locales

N° 46 – Décembre 2012

## Sommaire

Page 2 .... Le mot du Maire

Page 3 .... Informations Municipales

Page 6 ..... Vie associative

Page 7 ..... Arbre de Noël

Page 8 ..... Histoire de la gare de  
Bourg du Bost.

## Comité de rédaction

Lydie Clochard, Martine Décima  
Jean Le Gall, Thérèse Morillère  
Sylvie Valentin



*Quelques nouveautés à Bourg du Bost.*

*Un nouveau maire, un café rénové, un carrefour tout neuf, et très bientôt une traversée de village restaurée, ainsi va la vie à Bourg du Bost :*

*S'appuyer sur le passé*

*Agir au présent*

*Et construire l'avenir.*

*Le comité de rédaction du Petit Journal souhaite témoigner encore dans ce numéro de la vie de notre village. Nous espérons que vous le lirez avec intérêt.*

*Excellentes fêtes de fin d'année à vous tous de la part du comité de rédaction.*



**ARBRE DE NOËL**

**DIMANCHE 16 DECEMBRE**

(voir page 7)

# Le Mot du Maire



Ma nouvelle situation professionnelle m'oblige à quitter la Dordogne pour les Pyrénées Atlantiques. Aussi, il m'est impossible actuellement d'assurer ma fonction de Maire.

C'est donc avec regret que j'ai présenté ma démission à Monsieur le Préfet de la Dordogne. Cependant, attaché à notre village, j'ai tenu à rester au Conseil Municipal. De ce fait il n'a pas été nécessaire de recourir à un nouveau vote de la population. Thierry Décima a donc été élu nouveau Maire de Bourg du Bost par les membres du Conseil Municipal.

Sylvie Valentin reste 1<sup>ère</sup> adjointe et Didier Clochard 2<sup>ème</sup> adjoint.

Tierry Décima a toute ma confiance et saura, j'en suis certain, mener à bien tous les dossiers en cours. Par ailleurs, habitant Bourg du Bost, il lui sera plus facile qu'à moi d'être au plus près des préoccupations des Bostiennes et Bostiens.

Je profite aussi de ce journal pour remercier l'ensemble de la population de notre village et les élus du Conseil Municipal, de leur confiance et de leur soutien depuis mars 2001, soit près de 12 ans.

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, Monsieur le Maire me laissera quelques minutes, j'en suis persuadé, pour vous expliquer de vive voix les raisons de ce départ précipité.

Amitiés à toutes et à tous.

Claude Faguet



Lorsque Claude FAGUET nous a annoncé son évolution professionnelle lors d'un Conseil Municipal, mais qu'il nous a fait part de sa démission de son poste de Maire, nous sommes passés par deux sentiments diamétralement opposés : La joie pour son évolution, mais rapidement la tristesse, car nous perdions à la tête de la Commune un homme compétent, juste et travailleur.

Lorsque le Conseil Municipal m'a élu pour lui succéder, j'ai ressenti bien sûr de la fierté pour la confiance de l'unanimité du Conseil, mais très rapidement de l'humilité devant l'ampleur du travail pour suivre la voie tracée par Claude et tous mes prédécesseurs.

Je m'appliquerai, pour les mois qui restent de ce mandat, avec l'aide des 2 adjoints : Sylvie VALENTIN et Didier CLOCHARD, et de tout le Conseil Municipal, à poursuivre les travaux engagés par Claude et notre conseil municipal, en m'efforçant d'être le plus compétent possible, à l'écoute de tous, dans le respect des droits et des devoirs de chacun.

Je vous souhaite par avance de bonnes fêtes de fin d'année, et vous donne rendez-vous le 6 Janvier pour les vœux.

Tierry Décima

# Informations Municipales

## Création d'un carrefour sécurisé sur la D 20

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la sécurisation du réseau départemental.

L'objet de l'aménagement consiste à rectifier le virage de la D20 à Chantemerle et à créer un carrefour sécurisé à l'intersection avec la route qui conduit à Petit Bersac.

Ces travaux seront suivis de la mise en place des équipements de sécurité et de la signalisation. Ils s'achèveront fin décembre.

La dépense afférente à ce chantier est imputée sur l'autorisation de programme d'un montant de 800 000 euros votée au budget primitif 2012, au titre du plan routier départemental par le Conseil Général.



## Dimanche 6 janvier

Rendez-vous à la salle des fêtes pour les vœux du Conseil Municipal à la population de Bourg du Bost.

## Travaux d'aménagement du Bourg

La première tranche des travaux devrait commencer début janvier.

## Inscription sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans s'ils ont été recensés dans la Commune dès l'âge de 16 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales ou européennes.

## Où s'inscrire ?

A la mairie de Bourg du Bost, qui vous fournira les imprimés à remplir.

Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, justificatif de domicile.

## Quand s'inscrire ?

Pour pouvoir voter en 2013 (sait-on jamais), il faut s'inscrire maintenant et au plus tard le **31 décembre 2012**.

*Pour tout renseignement n'hésitez pas à vous informer auprès de la Mairie.*

*Pour tout renseignement concernant la location de la salle des fêtes ou de la plancha s'adresser à :*

**Melle SOULIER Christelle**

**Tel : 06 48 70 42 14**

## Commémoration de la victoire ET DE LA PAIX.

Nous étions nombreux ce dimanche 11 novembre à assister à la cérémonie devant le monument aux morts.



Tierry Décima, nouveau Maire du village a lu comme il se doit le message officiel du ministre délégué aux anciens combattants.

Ce message mettait l'accent sur deux lois qui élargissent la portée symbolique de cette commémoration.

Celle du 24 octobre 1922 qui fait du 11 novembre un jour férié consacré à la commémoration de la victoire ET DE LA PAIX. Le texte du ministre insiste sur le courage des parlementaires de l'époque qui, malgré les haines accumulées entre pays voisins ont accolé au mot « victoire » le mot « paix ». L'histoire, après malheureusement d'autres guerres, leur ont finalement donné raison.

La deuxième loi est celle du 28 février 2012 qui élargit la portée du 11 novembre à l'ensemble des morts pour la France. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de tous les morts pour la Nation depuis la Grande Guerre qui s'exprime aujourd'hui. Nous pensons notamment à ces Français qui ont laissé leur vie en Afghanistan.

Ces deux lois confortent les citoyens de Bourg du Bost qui se sont déplacés, dans leur volonté de consacrer un peu de temps au souvenir de ces femmes et de ces hommes qui ont péri pour que nous puissions vivre libres et en paix.

### Hommage pour le 11 novembre

*Les êtres humains s'affrontent depuis des millénaires*

*On se tue mutuellement, on appelle ça la guerre*

*Après 14-18 tout le monde espérait*

*Qu'enfin tous les hommes ne parlent que de paix.*

*La mort de 8 millions et demi d'hommes aurait dû*

*Abolir ces horreurs, hélas tout est perdu*

*Bientôt la terre entière est à feu et à sang.*

*39-45, l'Epouvantable, orchestré par Satan.*

*L'intelligence de l'Homme aura un jour peut-être*

*Raison de toute haine et ainsi fera naître*

*L'amour de son prochain en tuant les chimères*

*Pour qu'enfin le bonheur envahisse la Terre.*

*Si ce n'est qu'un vœu pieux, hypothétique peut-être*

*Unissons malgré tout, nos prières, nos belles lettres.*

*Décideurs suprêmes sauvegardez la paix*

*A tout le genre humain vous devez le respect.*

**Jean Le Gall**



**Morts pour la France.**



## « Le Jessy » vous accueille à nouveau

Après quelques travaux de rénovation Jean-Claude et Harry ont ré-ouvert les portes du café-restaurant de Bourg du Bost.

L'authenticité de l'accueil, une décoration aux couleurs actuelles créent une ambiance chaleureuse et conviviale « ouverte à toutes les générations » insiste Harry.

Le Jessy reste donc un lieu où l'on peut prendre le temps de se rencontrer, de parler, de jouer et bien sûr de boire et manger. Ce commerce propose également quelques services : dépôt de pain, le journal « Le Sud Ouest ».

Les premiers clients apprécient des horaires d'ouverture larges adaptés autant aux retraités qu'aux personnes qui travaillent :

*Matin : 7h 30 à 14h*

*Après midi : à partir de 16h30 jusqu'au soir selon la clientèle*

*(Fermé le lundi)*

Sur réservation on peut aussi déjeuner et dîner au restaurant. En cuisine Jean-Claude concocte des plats exotiques faits « maison » avec des produits de qualité. A partir de vos goûts, ce cuisinier saura vous conseiller des menus et vous ne serez pas déçus.

A l'évidence ces deux hommes aiment ce qu'ils font.

# VIE ASSOCIATIVE

## Fête de la soupe 2012

Malgré la chaleur, les 200 litres de soupe préparés par Mme Christine Andrieux ont très vite été avalés à midi. De même pour celle du soir préparée comme chaque année par Mme Ginette Bittard.

Cette année le jury était présidé par Mr Christophe Phénix cuisinier à Bordeaux. Mme Capdebos, la gagnante 2012 nous préparera donc sa soupe traditionnelle du Périgord **le dimanche 11 août 2013**.

Les recettes permettent d'une part de prévoir la prochaine fête de la soupe, d'autre part de financer le goûter de Noël avec son spectacle, les décorations, les œufs de Pâques, l'apéritif de la St Jean...

Plus de 40 bénévoles ont participé à l'organisation de cette fête.

## Association Jessica

**De plus en plus de sympathisants de l'Association Jessica participent aux manifestations organisées au profit des enfants dans le besoin ou malades. Cette association répond aux besoins de proximité mais s'ouvre aussi sur le monde. Par exemple, 500 euros de médicaments ont été remis à l'association médicale humanitaire « Sahanbala 28 » présidée par le docteur Pierre Fournier.**

**Autre exemple, 700 euros de jeux adaptés aux enfants handicapés ont été offerts à l'Institut médico-éducatif de Neuvic-sur-l'Isle.**

**Bourg du Bost est très fière de compter dans sa population des bénévoles aussi efficaces.**



## Marche solidaire du TELETHON

36 personnes ont participé cette année à l'action Téléthon. Nous avons récolté 440 euros.

## Ecologie et coopération intelligente entre les chasseurs et la Mairie.



Pour que la station d'épuration fonctionne correctement il ne faut pas de « lentilles » en surface. La solution est de fidéliser des canards sur le site car ces volatiles se délectent de ces « lentilles ».

L'accord conclu va permettre à la commune de faire des économies d'entretien de la station d'épuration et aux chasseurs d'avoir un espace privilégié pour un élevage de canards sauvages.

## REPAS DU VILLAGE A REMINSIGNAC : 10 ans ...

**10 ans déjà !!! que les habitants du village de Reminsignac, ainsi que des personnes liées sentimentalement au village, se retrouvent le 14 juillet autour d'un repas très convivial.**

**Un grand merci à tous les organisateurs, en espérant que cette tradition perdure encore de nombreuses années.**

# Prochain rendez-vous



Le Noël de la Commune se déroulera le **dimanche 16 décembre 2012**.

Tous les habitants de Bourg du Bost sont invités à la salle des fêtes à partir de 14h 30.

C'est le clown **JIJI** de l'association « Les enfants d'abord » qui assurera le spectacle à 15h.

Nouveauté cette année! Juste avant le spectacle : **Concours de clown** ! Les enfants sont invités à arriver déguisés en clown. L'ensemble des personnes présentes pourra voter pour le déguisement le plus réussi. Il y a **deux places de cinéma à gagner** !

Les bénévoles de l'ALSC auront le plaisir de vous offrir le goûter.

A 16h 30 arrivée du Père Noël et distribution de cadeaux aux enfants présents jusqu'à 10 ans et aux personnes de 70 ans et plus.



## Histoire de la gare de Bourg du Bost :

Pourtant déclarée d'utilité publique en 1875 les travaux d'infrastructures pour l'installation d'une ligne ferroviaire entre Périgueux et Bourg du Bost ne furent achevés qu'en 1881. Et la section Ribérac/Parcoul-Medillac ne fut mise en service dans son intégrité qu'en 1906.

A Bourg du Bost, en 1906, le maire républicain (également Président de la Ligue des Droits de l'Homme) Edouard Dubois dont on peut voir la tombe dans notre cimetière, vint avec son collègue d'Epeluche-Comberanche saluer le ministre Louis Berthou, à la gare du village.



Persuadée que la nouvelle ligne apportera de la prospérité à leur région, la population venue en masse envahir la gare, fut paraît-il enthousiaste.

En effet, à cette époque les trains transportaient non seulement des voyageurs mais aussi toutes sortes de produits (bois, charbon, pierres de taille, papier, produits agricoles...). De nombreuses entreprises s'installèrent à proximité des gares. A l'époque avec ou sans diplôme chacun trouvait de l'ouvrage.

Malheureusement dès 1920 les déficits chroniques des petites lignes poussèrent les autorités à majorer de 50% les tarifs des voyageurs et de 115% ceux des marchandises. La crise déjà.



Durant la deuxième guerre mondiale entre Ribérac et Bourg du Bost, les résistants détruisirent ou détournèrent des wagons destinés à rejoindre l'Allemagne.

Mise en concurrence avec les transports routiers la fermeture définitive des deux lignes ferroviaires de l'Etoile de Ribérac interviendra en 1951 dans l'indifférence générale.

Actuellement toute la ligne a été défermée. Il reste aux curieux et aux marcheurs des traces de l'histoire locale : l'ancienne gare, les maisons des gardes barrière, le chemin surélevé.

*D'après l'étude passionnante  
de **Jean-Jacques Beauvais***

*« L'Etoile ferroviaire de Ribérac 1881-1951 »*